

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 61 (1999)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** ASETA ; Sections

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

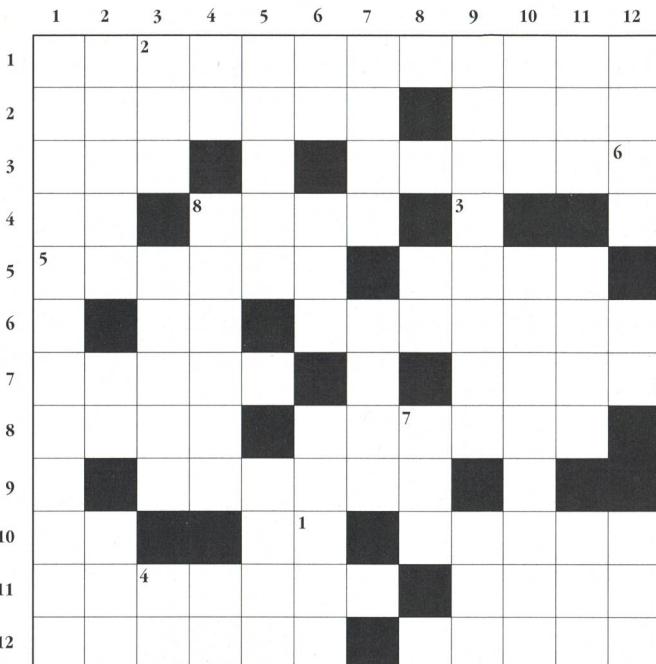
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Remue-ménages TA 1/99

**Horizontal:** 1. Sans elle, les moteurs auraient de la peine à tourner. 2. Le cœur a les sienres. Sorte de ... perroquet! 3. Peut être suprême. Qualifie l'été au nord de l'Amérique. 4. Cale. Touchés. 5. Se bousculent sur une voie céleste. Nanti. 6. Participe plus que souriant. N'est plus privé. 7. Ville ou matière à bouchon. Greffe. 8. Capitale africaine. Réflexion. 9. Bien posée. 10. Prénom: Arturo. Avant nous. Petits, se mangent. 11. Mots de passe. Teinture provenant de la noix. 12. Pénétras. Il en faut plusieurs pour un appartement.

**Vertical:** 1. Employée zélée. 2. Peu courants. Prétresse grecque. Fin de batracien. 3. Avoir, conjugué. Accent. Sur le calendrier. 4. Avant J.-C. Dresses en hauteur. Symbole chimique. 5. Oblige. Salon agricole très prisé. 6. Se suivent dans l'alphabet. Fatigué. Sans elles, bien des appareils seraient hors service. 7. Divinité égyptienne. Beaucoup. 8. Fleuve côtier français. Dans une cathédrale. 9. Attrier. Ceinture japonaise. 10. Pas là. Pas une mince affaire. 11. Appel. Grande famille italienne. Courant en montagne. 12. Heure de couvent. Double voyelle. Transpire.

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---



Beaucoup d'entre vous s'y rendront prochainement...

La solution est à renvoyer jusqu'au 8 février à:  
Technique Agricole, Rédaction/Mots croisés, case postale, 5223 Riniken

Parmi les réponses justes, une combinaison ou une salopette ASETA sera tirée au sort.  
Solution du concours précédent: LOGICIEL  
La gagnante est Mme Faeza Cardinaux, Les Vernes, Bouloz

## Technique Agricole

### Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)  
Werner Bühler, directeur

### Rédaction:

Ueli Zweifel  
Franca Stalé

### Adhésion, abonnement, changement d'adresse:

Case postale, 5223 Riniken  
Tél. 056 441 20 22  
Fax 056 441 67 31  
Internet: www.agrartechnik.ch  
E-mail: red@agrartechnik.ch

### Régie des annonces:

## publimag

Publimag SA  
Rue Etraz 4  
1002 Lausanne  
Tél. 021 317 83 83  
Fax 021 317 83 99  
Responsable: Andrea Piubel ou  
Publimag AG  
Sägereistrasse 25  
8152 Glattbrugg  
Tél. 01 809 31 11  
Fax 01 810 60 02  
E-mail: info@publimag.ch  
Responsable: Darko Panić

### Imprimerie et expédition:

Vogt-Schild/Habegger  
Media SA  
Zuchwilerstrasse 21  
Case postale 748  
4501 Soleure  
Tél. 032 624 71 11  
Fax 032 624 75 06  
E-mail: p.jaberg@vsonline.ch

### Production:

Katrin Brunner

Reproduction autorisée avec mention de la source et envoi du justificatif à la rédaction

### Paraît 11 fois par an Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 55.– par an (2,3% TVA incluse)  
Gratuit pour les membres ASETA  
Etranger: Fr. 75.– par an

Le numéro 2/99 paraîtra le 23 février 1999  
Dernier jour pour les ordres d'insertion: 3 février 1999

## Bulletin de commande pour vêtements ASETA

Combinaison enfants, rouge	Age	2	3	4	6	8	10	12	14
	Taille	92	98	104	116	128	140	152	164
Fr. 38.–/48.– 100% coton	Quantité								
Combinaison, rouge	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
Fr. 78.– 75% coton 25% polyester	Quantité								
Salopettes, rouge	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
Fr. 58.– 75% coton 25% polyester	Quantité								
T-shirt gris chiné	Taille	S		M		L		XL	
Fr. 18.– 100% coton	Quantité								
Casquette, rouge	Quantité				à Fr. 4.–				avec élastique

Les frais d'envoi sont facturés en sus. Paiement à 30 jours, net.

Adresse:	Date/Signature:

Envoyer à: SVLT, case postale, 5223 Riniken (fax 056 441 67 31)

# Technique Agricole au SIMA

**C'est à Paris, au SIMA, que se rendront les lecteurs de Technique Agricole. Départ en TGV le dimanche 28 février, retour le mardi 2 ou le mercredi 3 mars, selon désir. Au programme, la visite d'une exploitation de 240 ha, située dans le bassin parisien.**

Le Salon des machines agricoles aura donc lieu du 28 février au 4 mars, dans la périphérie nord de la capitale. Conjointement avec le **SIMAGENA**, qui regroupe les expositions spéciales sur la génétique, l'alimentation et l'état sanitaire des animaux et le **SIMAVIP**, spécialisé dans l'élevage intensif de volailles et de porcs, le **SIMA** recense un vaste choix de machines agricoles de provenances nationale et internationale et demeure le lieu privilégié de nombreux développements et nouveautés.

## Programme «3 jours»

**Aller: le dimanche 28 février 1999**

**En TGV:** Départ de Lausanne à 9.19h, de Vallorbe à 9.53h. Départ de Berne à 8.32h, de Neuchâtel à 9.05h. Correspondances: de Genève, (dép. 8.18h), de Sion (dép. 7.52h).

**Arrivée à Paris, Gare de Lyon à 13.09h**

Grand tour de ville avec visite facultative de la Tour Eiffel, si le temps le permet.

Arrivée à l'hôtel: hôtel de classe moyenne confortable, situé dans le quartier des artistes, à Montmartre près du Sacré-Cœur et du centre-ville. Repas en commun.

**Lundi 1<sup>er</sup> mars**

**La journée au SIMA:** visite individuelle, aller et retour en métro et train rapide RER.

Le SIMA 99 attend plus de 160 000 personnes et 1200 exposants venus de France et de l'étranger. 6 halles géantes, sans différence de niveau, permettent de s'orienter facilement: disposées en demi-cercle, l'espace situé devant ces halles donne accès au secteur des machines agricoles. Le public ne pourra manquer les grands fabricants de tracteurs et les Longliner

puisque ceux-ci sont placés à l'angle de chaque halle.

### Mardi 2 mars

Visite d'une grande exploitation de 240 ha, à l'est de Paris, gérée par un couple suisse. Dotée de son propre parc de machines, la ferme produit du blé, de l'orge, des pommes de terre, des betteraves sucrières, du colza, des

pois protéagineux ainsi que de la luzerne et des semis d'herbe.

### Retour: départ du TGV, Gare de Lyon à 16.52h

Arrivée: à Neuchâtel à 20.49h, à Berne à 21.22h, à Vallorbe à 20.13h, à Lausanne à 20.47h.. Correspondances pour Genève (arr. 21.34h), pour Sion (arr. 22.11h).



**Programme «3 jours»: Fr. 585.-  
Programme «4 jours»: Fr. 670.-  
Le forfait par personne comprend:**

- Le train, Paris, aller et retour, 2<sup>e</sup> cl.; les réservations et les suppléments à partir de toutes les gares suisses.
- Le séjour en hôtel de classe moyenne, chambre double, bain/douche/WC, petit déjeuner.
- Une collation servie dans le train.
- Le repas du dimanche soir.
- Un grand tour de ville.
- L'entrée au SIMA, les billets de métro et de RER.
- La visite de l'exploitation le mardi dans la périphérie de Paris, avec repas de midi.
- L'accompagnement de Technique Agricole pendant tout le voyage.

**Ne sont pas inclus dans le prix:** tous les autres repas, les boissons, les frais personnels, les suppléments de train sans abonnement ½ tarif (Fr. 30.-, 1<sup>e</sup> classe sur demande) ainsi que les entrées pendant le tour de ville (Tour Eiffel), métro et RER le mercredi, le supplément pour chambre individuelle (Fr. 50.- par nuit) et l'assurance de voyage.

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Nombre minimum de participants: 40. Après la clôture des inscriptions, le 26 janvier, vous recevez confirmation et facture, accom-

pagnées de renseignements détaillés. Les conditions générales de voyages d'Agrar Reisen AG font foi. Elles sont conformes aux directives de la Fédération Suisse des Agences de Voyages.

### Talon d'inscription «Technique Agricole» – Voyage au SIMA du 28 février au 2 ou 3 mars 1999

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Année de naiss. \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Année de naiss. \_\_\_\_\_

Rue, NPA, lieu: \_\_\_\_\_

Tél. privé/bureau: \_\_\_\_\_

Hôtel:  chambre double  Je suis d'accord de partager une chambre  
 chambre indiv.

Voyage:  2<sup>e</sup> cl.  1<sup>e</sup> cl.  avec abo demi-tarif  sans abo demi-tarif  
 non fumeurs  fumeurs

Départ de la gare de: \_\_\_\_\_

Programme:  «3 jours»  «4 jours» (→  Cocher votre choix)

Lieu/Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**Envoyer ce talon le plus tôt possible jusqu'au 26 janvier au plus tard:** Technique Agricole, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

**FR**

Cette annonce fait office  
de convocation

## Assemblée générale

Vendredi 29 janvier 1999,  
13 h, Auberge de la Croix-  
Blanche à Vuippens

### Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 mars 1998
  2. Rapport d'activité 1998
  3. Comptes de l'exercice 1998 et Rapport de révision
  4. Fixation des cotisations pour 2000
  5. Programmes des activités 1999
  6. Divers
- P.S. Les comptes de l'exercice 1998 peuvent être consultés auprès du gérant.

**La partie officielle sera suivie d'une présentation des matériaux pour la récolte de fourrage. A l'issue de cette assemblée, une collation vous sera servie.**

**Nous remercions les maisons suivantes pour leur soutien en 1998:**

- Petrol-Charmettes SA, Fribourg
- Celsa Produits Pétroliers SA, Bulle-Fribourg-Romont
- Agro-Center Sense, Guin
- Interpetrol SA Agrola, Fribourg

**JU**

## Assemblée générale

La section jurassienne de l'ASETA invite ses membres à se réunir le jeudi 25 février 1999

Consultez le n° 2 de «Technique Agricole» pour les détails.

**VD**

## Assemblée générale

La section vaudoise de l'ASETA invite ses membres à se réunir le jeudi 25 février 1999 à 13 h 30

au Restaurant du Stand de Vernand, à Romanel-sur-Lausanne.

L'ordre du jour figurera dans le n° 2 de «Technique Agricole».

SERV

# REFORM crée de nouvelles normes ...

**POWER**

## Muli 555/SL

**Encore plus puissant, plus confortable et compact**

- **moteur diesel Perkins de 3 litres, 57 CV pour une grande puissance déjà à bas régime, aucun transporteur de cette catégorie n'offre une telle cylindrée**
- **boîte à vitesses avec inverseur,** pour 12 vitesses avant et 8 arrière (exécution vitesses rampantes) ou 16 vitesses avant et 8 arrière (exécution demi-vitesses), boîte à vitesses et inverseur synchronisé
- **construction compacte,** largeur restreinte, idéale pour les passages étroits et les travaux autour de la ferme



**... avec une technique innovatrice**

### M3 S/D/L avec un amortissement des vibrations encore plus efficace

#### REFORM M3 S

le modèle particulièrement léger avec des grands pneumatiques

#### REFORM M3 D

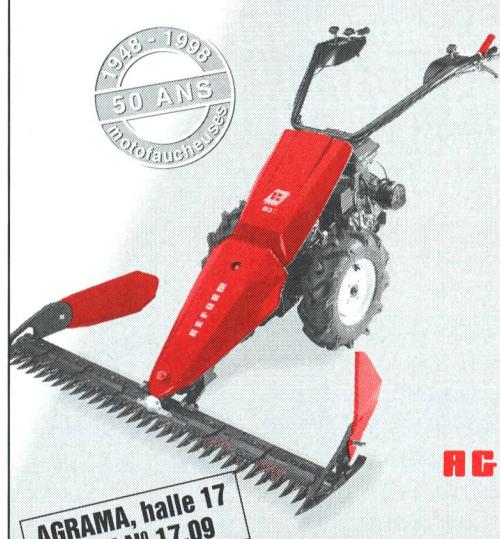
le modèle particulièrement bien adapté aux terrains en pente avec blocage du différentiel - réagit immédiatement également sous charge

#### REFORM M3 L

le modèle spécialement confortable avec la direction automatique par embrayage à freins - travailler sans effort

### M7/7L - M8/8L

la série Reform M7 avec 9 CV et la série M8 avec 11 CV sont équipées de l'**entraînement hydrostatique** et la série L avec la direction automatique.

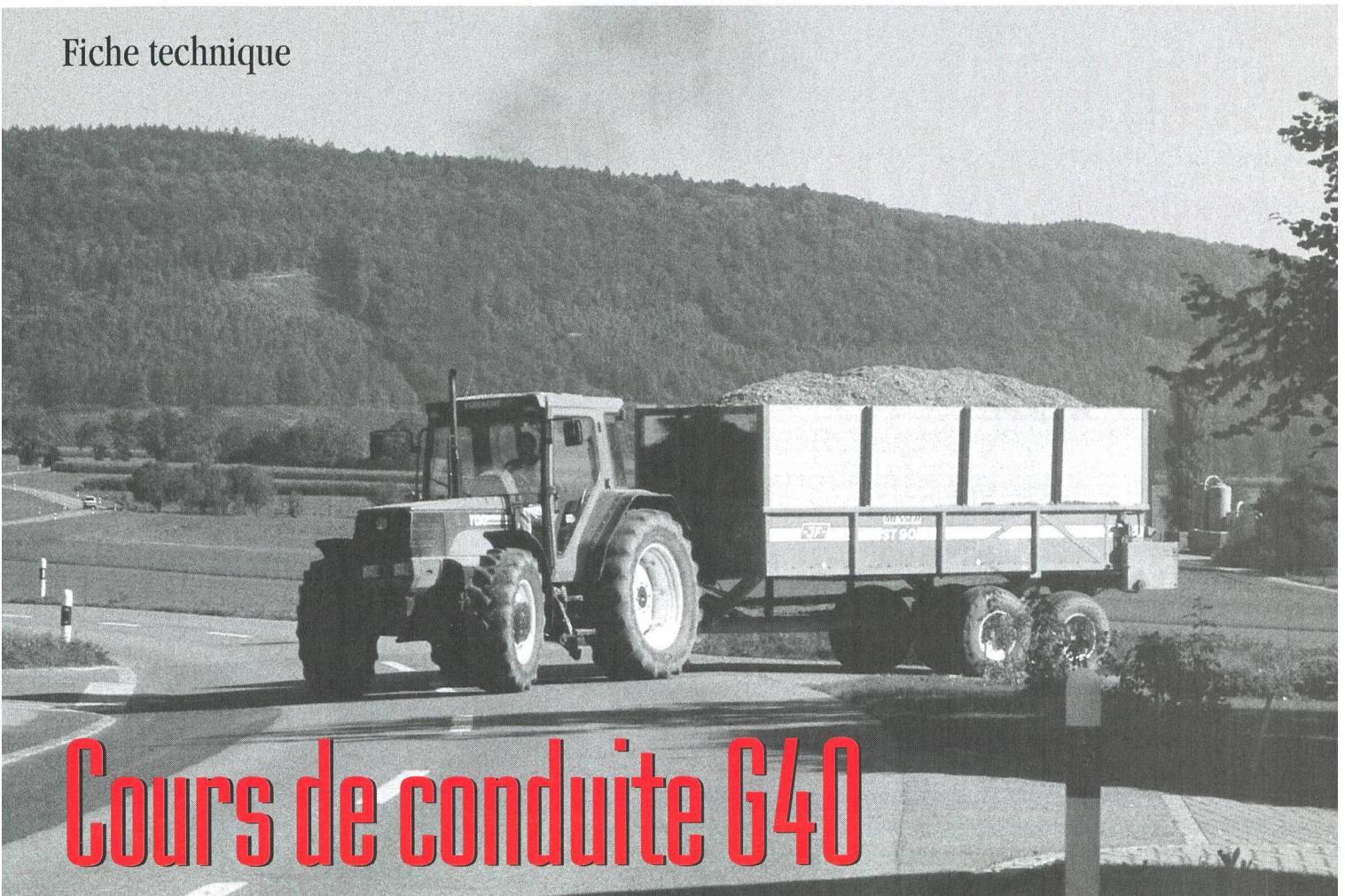
**AGROMONT AG**

Hünenberg,  
CH-6343 Rotkreuz ZG  
Tel. 041 / 784 20 20  
<http://www.reform-werke.at>  
e-mail: [info@reform-werke.at](mailto:info@reform-werke.at)



La technique au meilleur de sa forme

## Fiche technique



# Cours de conduite G40

**Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1998, les tracteurs agricoles sont autorisés à circuler à une vitesse maximale de 40 km/h. Celles ou ceux qui possèdent un permis de cat. G, permettant de rouler au maximum à 30 km/h devront, pour rouler à 40, participer à un cours homologué par l'Office fédéral des routes (OFROU).**

Dans le cadre de la campagne «La sécurité d'abord!», l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture en collaboration avec le Service de prévention des accidents dans l'agriculture a élaboré le cours G40, sur deux journées. Celui-ci a été accrédité par l'Office fédéral des routes, après avoir rempli les directives exigées par ce service, soit des critères de méthodes propres à cette branche.

Les trajets sur route ne cessent d'augmenter et les distances de transport de s'allonger. Pour leur part, les tracteurs puissants disposent d'une importante capacité de traction et de levage. Une formation professionnelle et continue adaptée aux conductrices et conducteurs de véhicules agricoles se justifie de plus en plus et cela afin de les responsabiliser face aux risques élevés d'accident survenant à une vitesse supérieure.

De bonnes connaissances des règles de la circulation et des dangers, une habile maîtrise du véhicule et un tracteur techniquement au point sont les conditions premières qui facilitent l'exécution des travaux et des transports agricoles.

Le cours G40 offre aux jeunes et à toutes personnes qui le désirent – et sans permis spécifique – une formation complète qui les sensibilisera à la sécurité et aux particularités du trafic.

### Annotation dans le permis de conduire

Après avoir suivi le cours avec succès, les responsables

- établissent une attestation
- envoient le permis au Service automobile cantonal
- ce service l'annote dans le permis
- L'annotation autorise la conduite d'un véhicule agricole à 40 km/h, avec le permis G et figure sous la rubrique «Décision de l'autorité» avec la remarque suivante: «G40/date du report».

### Inscription et renseignements

Auprès de la gérance de votre section ou directement à:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
Ausserdorfstrasse 31  
5223 Riniken

Téléphone 056 441 20 22  
Fax 056 441 67 31

[www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch)  
e-mail: [zs@agrartechnik.ch](mailto:zs@agrartechnik.ch)

# Cours de conduite G40

## Objectifs

- Maîtriser la théorie de base pour conduire les véhicules agricoles à moteur
- Bien connaître les caractéristiques du trafic agricole
- Etre habitué aux particularités du véhicule
- Savoir guider les véhicules agricoles dans le trafic agricole

## Organisation et thèmes du cours

Ce cours se compose en majorité d'exercices pratiques; il se déroulera par petits groupes de 5 participants au maximum.

Durée: 2 journées

- 1<sup>er</sup> jour: rouler avec le tracteur
- 2<sup>e</sup> jour: une semaine environ après la 1<sup>re</sup> journée, exercices avec tracteur et remorques

Les leçons «**Préparatifs à l'arrêt**» et «**Formation de base/manœuvrer**» se dérouleront sur des espaces en dehors des voies de circulation. Au chapitre «**Circuler sur des routes et places à faible trafic**», le degré de difficulté augmentera peu à peu. Les autres leçons sur le thème «**Circuler dans le trafic**» apprennent aux participants à rouler avec anticipation et encouragent un style de conduite défensif, démonstrations à l'appui. Dans l'«**Exercice final**» les participants appliqueront la matière apprise en dégageant les avantages d'une conduite défensive et avenante.



## Conditions de participation

- Permis G valable (ou catégorie supérieure), âge minimum 14 ans
- Tracteur (vitesse-maximum 30 ou 40 km/h) et pour la 2<sup>e</sup> journée de cours, une remorque d'un poids minimum garanti de 3,5 t. Ces véhicules devront être mis à disposition par les participants eux-mêmes
- Equipement des tracteurs et remorques selon les directives de la Loi sur la circulation routière. Au cas contraire, le cours ne peut avoir lieu.

## Convocation

Après s'être inscrits, les participants recevront une convocation. Cette dernière leur accorde, dans le cadre des exercices, le droit de conduire un tracteur agricole à 40 km/h sur le trajet le plus court entre le domicile et le lieu du cours. Documents à présenter: le permis de circulation et le permis du conducteur (contrôle antipollution compris) ainsi que la convocation.

## Cours régionaux

Actuellement – et tant en Suisse romande qu'outre-Sarine – les organisateurs procèdent à une reconnaissance des lieux afin que les participants au cours G40 ne doivent se déplacer de plus de 30 km. On peut obtenir des informations détaillées quant aux lieux et dates à l'adresse de la page précédente. Ces informations seront aussi publiées dans Technique Agricole, dans la presse agricole et sur le site Internet de l'ASETA: <http://www.agrartechnik.ch>

## Des tracteurs sûrs

Avant le cours, il est indispensable de tester l'équipement technique du tracteur, de réparer les dommages éventuels et d'avoir effectué les travaux d'entretien.

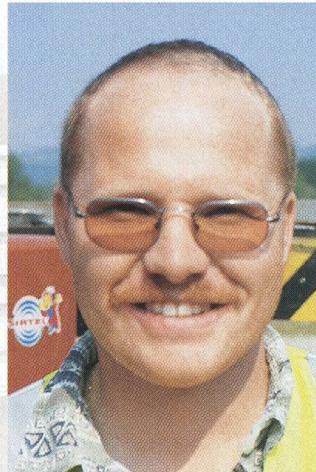
## Contrôler le tracteur

- Vérifier la propreté des rétroviseurs extensibles
- Tester l'installation électrique
- Examiner les clignotants et les feux arrière



## Contrôler la remorque

- Vérifier le poids garanti de la remorque (min. 3,5 t)
- Tester l'installation électrique
- Examiner les clignotants et les feux arrière
- Frein de service



## Enseignement professionnel

Les instructeurs sont en possession du permis de la catégorie II (moniteur pour poids lourds). Les manœuvres exercées avec les tracteurs et les trains agricoles leur sont familières et leur formation répond aux critères exigés pour l'enseignement en petits groupes.



## Encadrement

- 5 participants par groupe au maximum
- Contact permanent entre le conducteur et l'instructeur pendant les exercices
- Sécurité assurée grâce aux gilets de couleur réfléchissante, véhicules marqués par «Cours de conduite»
- Trajets reconnus et autorisés par les communes
- Repas de midi organisé par les instructeurs

